



Madame Amélie de MONTCHALIN
Ministre de la transformation et de la fonction publiques
Hôtel de Rothelin-Charolais
101 rue de Grenelle
75 700 Paris

Paris, le 29 juin 2021

Madame la ministre

Les organisations syndicales soussignées se sont pleinement engagées dans la négociation sur le télétravail dans la Fonction publique.

La négociation a permis d'avancer sur un certain nombre de problématiques malgré une méthode de discussion parfois peu cohérente et confuse, compliquée de surcroît par un calendrier trop contraint et le recours à des modalités de réunion en distanciel du fait de la crise sanitaire.

Sur le contenu du projet d'accord, dans la dernière version reçu ce matin, nous notons avec attention la disparition de la formule qui exonérait les employeurs territoriaux de l'obligation de défrayer les ayants droit. Il reste à confirmer de manière ferme ce qui constituerait dès lors une grande avancée.

Sur la prise en charge des frais, nous sommes en attente de vos annonces et réaffirmons que votre 1^{ère} proposition d'une indemnité forfaitaire mensuelle plafonnée à 10€ pour la prise en charge de ces frais et d'un seuil de 35 jours pour y prétendre est inacceptable.

Sur le calendrier, les organisations syndicales ont appris que la date du 22 juillet serait arrêtée pour la signature du projet d'accord en cours de discussion.

Une telle perspective, outre le fait qu'elle fait l'impasse sur la levée ou non d'un certain nombre de sujets susceptibles de faire désaccord, ne permet pas en outre de laisser le temps de finaliser correctement la négociation et de respecter le temps nécessaire à la consultation des instances délibératives de nos organisations.

Il importe aussi de remarquer qu'à tous les niveaux, l'allègement des contraintes de sécurité sanitaire aboutit à multiplier les travaux et les réunions de dialogue social compte-tenu du retard pris sur nombre de dossiers.

Madame la ministre, nous vous demandons, en conséquence, de reporter la date de signature à la deuxième quinzaine de septembre.

Nous vous prions de croire, Madame la ministre, à l'assurance de notre parfaite considération.

Le Président
de la FA-FP

Pascal KESSLER

Le Secrétaire Général
de la FSU

Benoit TESTE

La Déléguée Générale
de SOLIDAIRES

Gaëlle MARTINEZ

Le Coordonateur
CGT Fonction Publique

Baptiste TALBOT